

VEILLE ET OBSERVATION	URBANISME DURABLE	CONNAISSANCE ET PRÉVENTION DES RISQUES	
CANDIDATURE À L'UNESCO	TRAME VERTE ET BLEUE	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	
GRANDS PROJETS	TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	EURALENS	AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

| RAID BASSIN MINIER | SCHÉMAS RÉGIONAUX | ATLAS ET CARTOGRAPHIE | FONDS RÉGIONAL BASSIN MINIER |
| FEDER | ITINÉRAIRE DE LA CULTURE INDUSTRIELLE | CPER | DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES | GIRZOM |

Agir pour l'avenir d'un territoire !



Sommaire

Introduction	3
Objectif stratégique N°1 : Poursuivre les grandes démarches transversales au bassin minier et les inscrire dans le cadre de l’Aire Métropolitaine	5
Objectif opérationnel N°1 : Mettre en œuvre le Schéma de développement patrimonial sur le bassin minier	5
Objectif opérationnel N°2 : Finaliser la Trame verte et bleue du bassin minier et l’inscrire dans son cadre régional et métropolitain.....	9
Objectif opérationnel N°3 : Poursuivre les démarches de diagnostic partagé sur les déplacements de personnes et de marchandises au sein de l’Aire Métropolitaine de Lille	14
Objectif opérationnel N°4 : Co-animer les démarches techniques à l’échelle de l’« Aire Métropolitaine de Lille »	16
Objectif opérationnel N°4 (4.b) : Participer activement à la démarche de cohérence (DTA-DD) mise en place par l’Etat sur l’Aire Métropolitaine.....	19
Objectif opérationnel N°5 : Conforter et élargir les réflexions d’ensemble concernant les processus démographiques et sociaux spécifiques au bassin minier	19
Objectif opérationnel N°6 : Poursuivre les démarches liées à la connaissance et à la prévention des risques liés aux séquelles minières.....	21
Objectif stratégique N°2 : Appuyer techniquement les partenaires de la Mission Bassin Minier dans la mise en œuvre de leurs politiques et de leurs projets d’aménagement et de développement sur le territoire du bassin minier	23
Objectif opérationnel N° 1 : Appui technique à l’Etat, à la Région et aux Départements en jouant un rôle de médiateur et facilitateur dans la mise en œuvre de leurs dispositifs territoriaux, notamment le FEDER, le GIRZOM, le Fonds Régional Bassin Minier, le CPER....	23
Objectif opérationnel N°2 : jouer un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des schémas régionaux et des démarches régionales à l’échelle du bassin minier et de l’arc sud.....	23
Cette démarche a été poursuivie en 2010.....	23
Objectif opérationnel N° 3 : Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur les thèmes de l’urbanisme (en particulier les cités du Louvre) et du développement économique.....	23
Objectif opérationnel N° 4 : Appuyer techniquement, qualifier et accompagner les grands projets structurants d’aménagement et de développement du bassin minier	26
Objectif opérationnel n° 5 : Promouvoir, en lien avec les collectivités locales et intercommunales, ainsi qu’avec les principaux acteurs de la construction de logements, des opérations exemplaires en matière d’urbanisme durable	28
Objectif opérationnel n° 6 : Apporter une assistance technique aux agglomérations et syndicats mixtes des transports pour les grandes opérations liées à l’amélioration des réseaux de transports en commun ou de pôles d’échanges intermodaux	30
Objectif opérationnel n° 7 : Accompagner les initiatives locales dans des démarches d’études pilotes de veilles et d’observation.....	30

Introduction

Le travail de la Mission Bassin Minier, en 2010, s'est inscrit dans un contexte qui a évolué sensiblement, à la fois en interne et au niveau des territoires concernés.

La Mission Bassin Minier a poursuivi son recentrage sur ses fonctions transversales, conformément à la volonté de ses administrateurs, en prenant en compte néanmoins l'hétérogénéité de l'ingénierie locale sur le bassin minier, ce qui a conduit à la poursuite d'actions de soutien à certains territoires, mais sur des projets de rayonnement régional ou dans une perspective d'expérimentation ou d'exemplarité. Le choix des sites s'est fait avec un réel souci d'équilibre territorial (Euralens, Parc des Iles, Rieulay ou encore Wallers).

Le contexte territorial a conduit à une forte mobilisation de l'équipe sur plusieurs dossiers à enjeux pour le territoire :

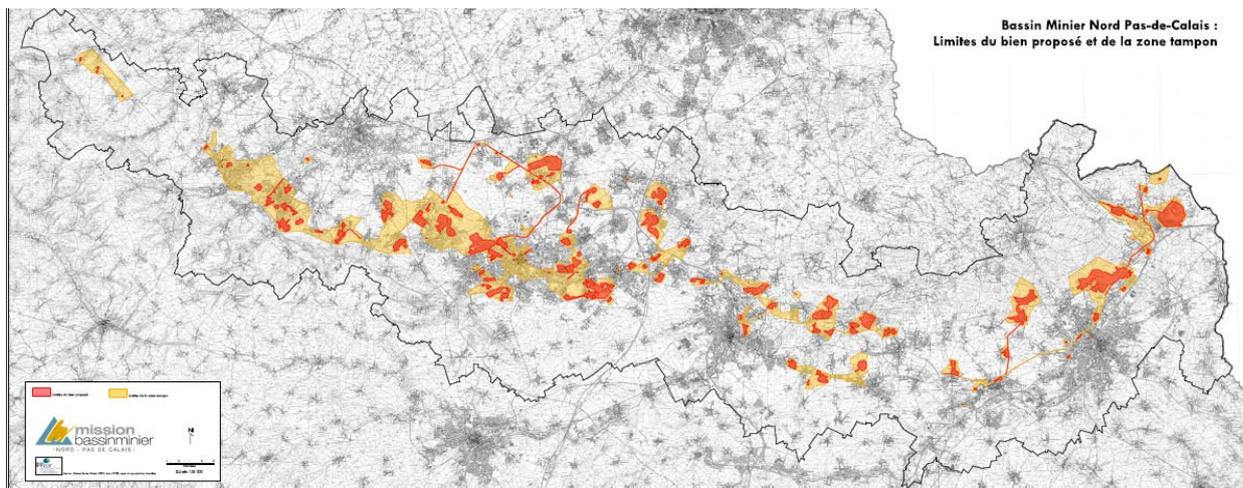
- **La dynamique métropolitaine a été relancée** à la fois par l'Etat et par les élus : en effet, la démarche de mise en place d'un cadre de cohérence par l'Etat est entrée en 2010 dans une phase active de production et donc de mobilisation des ingénieries locales. La Mission a alimenté la démarche par sa participation à la plupart des groupes de travail, mais aussi par les études qu'elle mène à cette échelle. D'autre part, l'évolution de la gouvernance de l'association « Aire Métropolitaine de Lille » a conduit à une remobilisation des ingénieries dans un souci de co-production avec l'Etat. Cet infléchissement a conduit à une intensification du travail de production et de co-animation, en particulier sur les thèmes du transport, de la trame verte et de l'observation. Le travail à cette échelle constituera un des axes forts de la Mission en 2011.
- **La démarche de candidature à l'UNESCO** a été confortée par la décision positive de l'Etat français en janvier 2010. Au cours de l'année 2010 ont été lancées un certain nombre d'études axées sur la sensibilisation des acteurs. La Mission accompagne les élus et bailleurs sur la traduction opérationnelle des accords figurant dans le plan de gestion. C'est l'objet du travail mené sur 24 « cités pilotes » à forts enjeux. Ce travail d'expérimentation est accompagné par un comité de suivi technique de la démarche au niveau de l'ensemble du bassin minier, dont l'objectif est de capitaliser les expériences. En septembre, la Mission a accompagné la venue de l'expert de l'ICOMOS. Dans l'hypothèse d'une décision positive en 2011, le plan de charge et l'organisation de l'équipe sera bien sûr à repenser complètement.
- **Le lancement du chantier du Louvre-Lens en décembre 2009 et la montée en puissance de la démarche Euralens** ont conduit à une forte implication de la Mission : Sur le thème de l'urbanisme, la Mission a accompagné l'AMO du groupement de commande en participant à la définition du cahier des charges de consultation de la maîtrise d'œuvre et à de nombreuses réunions techniques. Sur le thème du développement économique, la Mission apporte un soutien direct au groupe de travail mis en place par Mme le Sous-Préfet, afin d'asseoir la démarche. La question de la pérennisation de ce soutien sera à mettre en débat avec la nécessaire montée en puissance de l'ingénierie locale.

Objectif stratégique N°1 : Poursuivre les grandes démarches transversales au bassin minier et les inscrire dans le cadre de l'Aire Métropolitaine

Objectif opérationnel N°1 : Mettre en œuvre le Schéma de développement patrimonial sur le bassin minier

La candidature du bassin minier à l'UNESCO au titre de Paysage Culturel Evolutif

En 2009, en lien étroit avec l'association « BMU », la Mission a co-produit le dossier technique de candidature et réalisé la cartographie du périmètre proposé à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial ainsi que celui de la zone tampon. L'année 2010 a été déterminante pour la candidature puisque le 25 janvier 2010, le Gouvernement a déposé officiellement la proposition d'inscription du Bassin Minier du Nord-Pas de Calais auprès de l'UNESCO. C'est le seul dossier déposé par la France. La candidature est entrée dans une phase d'instruction internationale de 18 mois, avant une décision finale - souhaitée - du Comité du Patrimoine Mondial en juin 2011 ou 2012.



1) Etape cruciale : la mission technique d'évaluation de l'ICOMOS, effectuée par M. Stephen HUGUES, septembre 2010

La Mission Bassin Minier a participé activement à la préparation du programme et à l'organisation des 4,5 journées de l'expertise (du 19 au 23.09), étape fondamentale du processus d'évaluation. Cette expertise avait pour « feuille de route » l'examen des délimitations du Bien et de la zone-tampon et les questions liées à l'authenticité, l'intégrité, la protection, la conservation et la gestion du Bien.

Grâce à une mobilisation exemplaire des acteurs institutionnels et citoyens du territoire, l'expertise effectuée par M. HUGHES – alternant les visites de terrain, les réunions techniques et les rencontres avec les acteurs – s'est bien déroulée. Elle a été suivie par la rédaction de notes complémentaires, demandées par l'expert, pour éclaircir des points-clefs du dossier.

2) Actions de préfiguration du Plan de gestion

2.1) Etudes et expertises

Etude transversale sur la complémentarité et la mise en réseau des démarches existantes (ou en projet) d'interprétation et de valorisation patrimoniale des 4 grands sites de la mémoire minière

Cette étude, lancée en juillet 2010, a été confiée par la DRAC à la MBM, dans l'objectif d'accompagner les acteurs du territoire dans la définition et la conduite des projets d'interprétation des 4 grands sites de la mémoire minière. L'étude vise à :

- traduire la spécificité de chaque site : celle du passé mais aussi de l'avenir, expression d'un projet culturel de territoire dans lequel ils s'inscrivent ;
- favoriser la prise en compte des enjeux et exigences propres au volet patrimonial des projets de reconversion, notamment en rapport avec la candidature UNESCO ;
- œuvrer à la cohérence et à la complémentarité entre les projets, développer la coopération et la coordination entre les acteurs ;
- développer les outils nécessaires à la réalisation de missions peu ou pas prises en compte actuellement ;
- être une force de proposition innovante pour leur développement tout en permettant d'avancer les chantiers opérationnels.

Cette démarche globale prendra en compte les 3 dynamiques complémentaires relatives à chaque projet : celle du site, de ses spécificités patrimoniales et de son projet de reconversion, celle des projets de territoires et de leur volet culturel, et celle du bassin minier et de la candidature UNESCO. La restitution de la phase 1 de l'étude est prévue fin janvier 2011 et sera présentée au comité de pilotage de l'étude.

2.2) Un plan global d'actions sur le paysage (2010-2012)

L'étude sur la « qualification et protection des paysages remarquables du bassin minier Nord-Pas de Calais », ainsi que la réalisation de monographies des 16 Ensembles Paysagers Miniers Remarquables menées en 2009 ont permis de mettre en évidence à la fois la richesse du paysage minier et sa fragilité. En 2010, ce travail a permis de définir en partenariat avec la DREAL, un plan global à l'échelle du bassin minier qui doit articuler sensibilisation des acteurs protection et valorisation du paysage. Ce plan global prévoit une étude en deux volets, qui s'étalera entre décembre 2010 et décembre 2012.

- ✓ **1^{er} volet (mission de 9 mois – début en décembre 2010) :** étude du réseau des anciens cavaliers des mines, dans la perspective de définir une stratégie de valorisation et de protection des paysages.



- ✓ **2^{ème} volet : 2011-2012 :** Définir les orientations globales de gestion du paysage et les outils adaptés à la protection et à l'aménagement de celui-ci.



- ✓ En outre, la MBM a participé à une table ronde dans le cadre de la **journée interdépartementale sur la convention européenne des paysages** organisée par la DREAL le 12 octobre 2010.

2.3) Programmation financière et accompagnement de sites à enjeux

Dans l'objectif d'assurer la sauvegarde et la mise en projet de sites identifiés pour leur valeur emblématique, la MBM avait construit une liste de sites à forts enjeux, dont une dizaine figure dans l'accord-cadre « UNESCO » signé par l'EPF Nord-Pas de Calais et la MBM. La MBM a organisé un premier débat avec les financeurs potentiels (DREAL - Conseil Régional - EPF pour le portage) sur la mobilisation des fonds du CPER/PO, du Fonds Territorial Bassin Minier etc. Des réunions avec les acteurs des sites ont été organisées : chevalement de Haines-lez-la-Bassée, Eglise St Théodore de Lens, Grands Bureaux d'Auberchicourt.

- ✓ **Camus haut d'Annay-sous-Lens** : de premières réflexions et une étude de faisabilité menée par la Mission en 2009 avaient permis d'identifier l'intérêt (au regard de l'UNESCO et EURALENS) de créer à cet endroit un gîte ainsi qu'un logement-témoin. La Ville a confié à la MBM la mise en place et le suivi d'un comité de pilotage rassemblant la Ville, le Comité Départemental du Tourisme et la maison du Département, l'Etat, l'office de tourisme, la CommunAupole, l'EPF et la Région, dans l'objectif d'étudier la faisabilité technique et économique (investissement et fonctionnement) d'un tel équipement.

- ✓ **Assistance technique** apportée aux communes de Fresnes-sur-Escout, Barlin et Denain, pour mener des études visant à définir des programmes de rénovation et ré-usage de leur patrimoine minier exceptionnel, mais en danger (respectivement : Château des Douaniers, Fosse 7 et Fosse Mathilde).



2.4) La traduction opérationnelle du Plan de gestion sur les cités minières

- ✓ **Lancement des premières cités-pilotes** : En partenariat avec la Région et les bailleurs, la MBM a identifié 24 « cités-pilotes » à forts enjeux. Ces cités-pilotes ont vocation à être la traduction opérationnelle des orientations des accords-cadre signés avec les bailleurs et du « Plan de gestion cités minières » élaboré dans le cadre de la candidature UNESCO (Maisons et Cités et SIA). Il s'agit de démontrer leur capacité à muter en répondant à la fois aux exigences de gestion d'un parc social spécifique et aux enjeux de protection et valorisation d'un patrimoine exceptionnel. Pour ce faire, la MBM, en partenariat avec la Région, a élaboré une stratégie et une méthodologie communes à chacune de ces cités (articulation des maîtrise d'ouvrage, rédaction des cahiers des charges, accompagnement des communes, recherche de financement).

Des conventions « villes-bailleurs » ont déjà été signées avec les villes de Vieux-Condé, Pecquencourt, Dourges, Bruay-sur-Escout, Bruay-La-Buissière. Les premières études ont été lancées, les premiers résultats sont attendus pour la fin du premier semestre 2011.



- ✓ **Mise en place d'un comité de suivi technique à l'échelle du bassin minier :** Parallèlement, la Mission anime un « comité de suivi technique » de la démarche qui réunit Maisons et Cités-Soginorpa, la SIA, l'Etat (DRAC ; DREAL), la Région, les Départements, l'ACM, le PNRSE, les CAUE, les STAP, l'ADEME, la CDC, le Cd2e. Ce comité se réunira trois fois par an. Il a pour but d'assurer un suivi transversal des actions visées par les conventions passées entre les bailleurs et la MBM, d'évaluer et rendre compte des avancées des opérations lancées, mutualiser les études, assurer le lien avec les réflexions menées par la MBM sur l'observation sociale, préparer l'ingénierie financière et enfin le cas échéant lancer des démarches et études complémentaires à l'échelle du bassin minier. Deux comités se sont déjà réunis, en juin et novembre 2010. Lors du deuxième, est déjà apparue la nécessité de lancer des groupes techniques thématiques.

2.5) La veille : l'observatoire photographique du paysage

Dans le cadre de son partenariat avec le PNR Scarpe/Escout, la Mission participe depuis janvier 2009 à un observatoire photographique du paysage engagé par le parc naturel transfrontalier du Hainaut (formé du PNR Scarpe/Escout et du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, sur le versant belge). Celui-ci a pour objectif de suivre les évolutions des paysages (bâties, paysages d'infrastructures, paysages miniers ...) du parc naturel au fil des années, grâce à l'intervention d'une photographe professionnelle, à intervalles réguliers, et d'en analyser les mécanismes et les facteurs de transformation.



2.6) Un programme d'actions en faveur de la valorisation et de la mise en projet culturel ou touristique du patrimoine minier

- ✓ **Achèvement et parution du Topoguide® du GRP « Bassin minier »** (cf Trame verte et bleue), présenté aux partenaires et à la presse le 3 juillet 2010.
- ✓ **La sortie de la carte touristique de l'« Itinéraire de la Culture Industrielle », projet INTERREG IV franco-wallon (2009-2012)**

La Mission, chef de file de la conception et de la cartographie de l'itinéraire global (action 1), a co-produit avec l'Eco-musée de Bois-du-Luc la **carte touristique de découverte des bassins industriels** du Nord-Pas de Calais et de Wallonie, à l'image de la *Route der Industrie Kultur* allemande.



La carte, proposée en 3 langues, invite à découvrir une centaine de sites industriels, regroupés en cinq routes thématiques et réunis autour de huit sites « balises », ainsi que trois circuits de découverte à vélo. Cet outil sera suivi en 2011 par la parution d'un atlas/catalogue et d'un guide GPS multimédia. La carte a été présentée à la presse le 30 septembre 2010. Elle sera diffusée fin 2010 aux O.T. du territoire ainsi qu'à ceux qui sont engagés dans la démarche EURALENS.

La MBM a co-animé avec ses partenaires français et belges un séminaire de présentation de l'ICI et de ses produits aux acteurs touristiques du territoire (le 9.11).

✓ **Lien entre le Louvre - Lens et la candidature au Patrimoine mondial**

La MBM participe au sous-groupe thématique « tourisme et Patrimoine mondial » qui a débuté le 15 octobre 2010, dans le cadre des travaux du groupe de travail sur le développement économique d'EURALENS. La MBM a compilé l'ensemble des produits existants de valorisation du patrimoine minier, bâti et naturel, portés par les O.T. intercommunaux du territoire. Cette liste a offert la base de lancement d'audits Qualité lancés par le CRT Nord – Pas-De-Calais (30 produits possiblement audités d'ici mai 2011) qui constitueront également un critère de choix pour les cibles marketing visées, l'audit portant aussi sur la qualité de la médiation culturelle.

✓ **Réactualisation de l'atlas patrimonial interactif**

Ce site internet, comportant une cartographie interactive, a été mis en ligne en 2009 (<http://www.atlas-patrimoines-bassin-minier.org>). Cet outil évolutif compte à ce jour près de 3 000 éléments. En 2010, le tracé du périmètre du Bien proposé à l'inscription au patrimoine mondial a été intégré à l'atlas et peut donc faire l'objet d'une navigation. Une centaine de fiches détaillées sur les édifices ont été rédigées et vont alimenter le site.

✓ **Coopération avec les offices de tourisme intercommunaux du territoire.**

- Préparation et participation au circuit-test de découverte des cités minières du Douaisis, organisé par l'O.T. de Douai. Présentation du Plan de gestion aux élus du Douaisis (dans le cadre de la journée des élus du 11.09)
- Participation à la session de formation des guides-conférenciers de l'office de tourisme de Béthune-Bruay en octobre 2010.
- Participation au comité de rédaction du Journal *Les Petites Clés de La Porte du Hainaut* en novembre 2010, organisé par l'O.T. de la CAPH, pour la seconde fois, suite au succès du premier numéro diffusé en septembre 2009. Cet outil de sensibilisation vise le public des enfants âgés de 8 à 12 ans.

Objectif opérationnel N°2 : Finaliser la Trame verte et bleue du bassin minier et l'inscrire dans son cadre régional et métropolitain

✓ **Finaliser le schéma de Trame verte et bleue du bassin minier et le formaliser avec les différents partenaires (en particulier l'Etat, la Région et les Départements)**

Courant 2010, la MBM a finalisé l'actualisation du schéma de Trame verte et bleue, engagée en 2006 avec les partenaires, elle a missionné un graphiste pour élaborer une plaquette de communication qui sera publiée début 2011. Ci-contre, un aperçu de ce document.

Par son expérience, l'apport d'information et la participation aux comités techniques, la MBM a contribué à la démarche préparatoire à un cadre de cohérence de l'aménagement et des transports sur l'Aire Métropolitaine Lilloise menée par l'Etat et la Région.



La MBM apporte son appui technique à la CAHC qui décline la Trame verte et bleue à l'échelle de son territoire : participation aux comités techniques et de pilotage, apport d'informations et de son expertise...

✓ **Mise en œuvre des boucles de la Trame verte et bleue**

La MBM accompagne la CALL dans la mise en œuvre de la **boucle 18**. Cette boucle reliera l'ensemble des grands sites miniers de la CommunAupole dont la fosse 11/19 de Loos-en-Gohelle, le Parc des Glissoires, les terrils et marais de Fouquières-les-Lens, mais aussi le site du futur Louvre-Lens. En outre, une variante permettra aux usagers de rejoindre les sites de la mémoire des collines de l'Artois. Le rôle de la MBM en 2010 a été d'apporter son assistance technique à l'étude, assurer la cohérence de ce projet avec les autres tâches de la mission, notamment en lien avec le portage foncier de l'EPF, la commande de l'ACM portant sur les cavaliers RFF, le projet Euralens, les enjeux de la candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO...

La MBM a participé à la rédaction du cahier des charges pour le lancement de l'aménagement de deux nouvelles boucles par la CAD sur son territoire. Elle a aussi participé à la sélection du maître d'œuvre de l'étude pré-opérationnelle

✓ **Contribuer à l'émergence de quelques grands pôles structurants, notamment dans le domaine des loisirs et sports de nature, et à la mise en réseau des partenaires dans la perspective d'une stratégie de rayonnement et d'attractivité centrée sur ces activités.**

La Mission a poursuivi son appui au développement de certains sites majeurs de la Trame verte et bleue du bassin minier.

A **Rieulay**, elle accompagne la commune et la communauté de communes dans la mise en œuvre du projet de développement défini dans le cadre de l'étude programmation qui a démarré en 2009. La Mission a notamment assuré un travail de synthèse de cette étude afin d'en faciliter l'appropriation par les partenaires potentiels. Elle engage progressivement un travail d'ingénierie financière avec les collectivités territoriales et l'Etat et veille à la cohérence des propositions à une échelle plus large, notamment en lien avec les perspectives nouvelles offertes par l'ouverture au public du terril de Germignies Sud. Enfin, elle assiste la commune dans ses échanges avec des partenaires privés qui pourraient intervenir pour tout ou partie sur la gestion du site.

Scénario retenu et illustration concrète du travail d'accompagnement fourni par la MBM (extrait)



Etude de faisabilité pour le développement d'un pôle d'accueil et de sensibilisation « développement durable » sur le terril et la base de loisirs de Rieulay (Maître : CC Cœur d'Artois, Bureau d'études : JED) Note de synthèse

Le concept : une destination « découverte/loisirs » qui s'appuie sur l'identité héritée du site « patrimoine industriel » et « valeur écologique remarquable » et une offre étendue d'activités de sports et loisirs de pleine nature et d'activités d'accueil.

« L'axe identitaire fonde la « destination » : la mine a produit un territoire insolite, la nature s'est réappropriée le site.

« L'axe utilitaire répond aux besoins de loisirs des clientèles et des publics : la fréquentation importante du site ainsi que ses caractéristiques physiques justifient du développement d'une offre citadelle et originale dans le domaine des sports et loisirs de nature.

« L'axe fonctionnel permet un accueil optimisé sur le site : l'attractivité du site passe aussi par la création d'hébergement et de lieux de restauration permettant de passer du temps sur le site.

Le schéma d'aménagement : à partir de scénarii volontairement contrastés (nature/patrimoine vs sports/loisirs), un scénario final a été validé (cf schéma joint). Celui-ci prévoit un aménagement global du site mettant en avant toutes ses potentialités. Ce schéma s'organise à partir de 5 **thématiques** : offre globale, activités de loisirs détente, activités de loisirs sportifs et sports de nature, découverte environnementale, découverte culturelle et patrimoniale. On trouve ensuite une déclinaison en **pôles fonctionnels** (accueil, itinérance, hébergement, sports et loisirs, valorisation et découverte Nature, Terril-Patrimoine, espace muséal) et **spécificités identitaires** (« sensations de terrils », « hauts plateaux », « terril d'eau », « terril à fond », « terril gourmand », « terril de vie », « les 3 villages ou Halls des terrils »).

Sans entrer dans le détail de tous les éléments du programme, nous décrivons ci-dessous les éléments moteurs du schéma d'aménagement :

« Un espace d'accueil et muséal de 2000 m²

« Une offre de restauration diversifiée : snack/brètoire 30 m² + 100 m² de terrasse, restaurant Terril 220 m² + 70 m² de terrasse, buvette de la plage/solarium

« Une offre d'hébergement diversifiée et originale : hébergement de groupe de 70/80 lits, les villages : lacustre, 30 constructions de 25/30 m², forestiers, 6 chalets sur pilotis et 7 roulettes et steppiques, 6 yourtes de 30 m².

« Des espaces d'interprétation et de déambulation : jardins thématiques, jeux d'eau, parcours patrimonial

« Une offre loisirs originale : luges d'été, tyrolienne, parcours acrobatique aquatique, chemin de la ferme (en lien avec Ligue régionale d'Athlétisme), hydro-Zoo », skate park

L'investissement : ce projet dans sa globalité représente un investissement de 19,2 MEHT. Une part importante relèvera inévitablement de la sphère publique (création du cadre, mission de service public autour de la valorisation du patrimoine et de la sensibilisation à l'environnement, loisirs de proximité). On peut estimer à 10,5 MEHT. L'investissement privé concerne la partie restauration, à hauteur de 613 000 EHT, l'hébergement collectif pour 800000 €, l'hébergement individuel pour 2,4 MEHT (hors parking), les équipements et activités de loisirs et sports de nature commercialisables à hauteur de 4,3 MEHT (hors tir à l'arc et skate park).

Une consultation d'opérateurs a été menée par le bureau d'études. Une seule réponse intéressante, formulée par l'association Léo Lagrange, éventuellement adossée à l'UCPA. De premiers contacts ont permis d'échanger sur les potentialités du site et ont permis d'apprécier l'intérêt manifesté de nos interlocuteurs. Ceci étant dit, tout reste encore à construire.

A **Lallaing**, la Mission, aux côtés de la CAD et du Conseil Général du Nord, a contribué à éclairer l'équipe municipale sur les orientations possibles pour l'ouverture au public du terril de Germignies Sud. Elle a notamment produit un document synthétique déclinant les différentes activités possibles dans le domaine des sports de nature. Sous réserve de la validation attendue de la commune, on pourrait s'orienter sur un aménagement original du terril articulant étroitement pratique sportive et pédagogie environnementale.

A **Raismes**, la Mission veille au respect d'une ambition élevée pour ce site majeur qui joue un rôle d'interface protectrice vis-à-vis de la forêt. Son rôle consiste essentiellement dans un travail de conviction sur les potentialités du site. Elle engage pour cela des contacts avec différentes fédérations sportives pour confirmer certaines activités comme leviers de développement et d'attractivité à exploiter. La Mission agit alors comme un aiguillon auprès du maître d'ouvrage pour maintenir un cap et ainsi justifier de l'inscription du projet dans les lignes de financement porteuses (Fond Territorial Bassin Minier notamment). Deux opportunités existent spécifiquement sur le site de Raismes. D'une part, une identité à développer autour du tourisme équestre lié à la présence de la forêt, d'un centre équestre et d'un potentiel d'hébergement exceptionnel avec le Château de la Princesse. D'autre part, la transformation de la pataugeoire en un skate park de conception moderne, qui serait très complémentaire de celui existant à Valenciennes. Le conseiller national de la fédération de Roller a jugé le site comme offrant un potentiel exceptionnel, pouvant faire de cet équipement le plus important à l'échelle du pays, démontrant ainsi que ce site doit s'appuyer sur une politique d'attractivité et de rayonnement. La Mission joue là un rôle de médiateur et facilitateur d'idées.

✓ **Contribuer au développement des sports de nature**

La Mission a entrepris un double travail d'identification des besoins du monde sportif et de recherche de sites pouvant correspondre à ces besoins. Cette mission de programmation, aussi surprenant que cela puisse paraître, a comblé un vide important, celui de l'absence de relations établies entre collectivités et fédérations. Les résultats sont encore difficilement perceptibles mais on peut dire que tous les contacts établis ont permis de faire avancer soit des logiques de maillage (exemple de l'opération « les chemins de la forme » en cours de montage avec la ligue régionale d'athlétisme), soit de nourrir la programmation de sites (travail avec la CAHC sur le Parc des Iles pour développer sur le terril 101 un site dédié à la pratique des sports de descente « à roues » ou implanter le siège régional de la fédération de vol libre qui a trouvé avec le terril 205 le meilleur site d'envol régional !), travail avec la CALL et la ville de Fouquières-les-Lens pour construire un programme de développement de la pratique du VTT à partir des terrils du 6-14 et 7-19).

Tout ce travail de partenariat et de programmation s'inscrit pleinement dans les objectifs des PDESI (Plan Départemental Espaces Sites et Itinéraires) qui doivent se mettre en place sous la responsabilité des Départements.

L'expertise de la Mission et la spécificité de notre territoire sont de plus en plus reconnus et nous avons ainsi été amenés à présenter notre travail sur le Diagnostic Territorial Approfondi des sports de nature, aux rencontres nationales des sports et loisirs de nature à Nantes en mars 2010. Nous avons également été sollicités par le CNFPT pour intervenir dans le cadre d'une formation « sports de nature et développement durable » en octobre 2010.





Enfin, la Mission a organisé la 5^{ème} édition du **Raid Bassin Minier**, qui confirme son succès en accueillant près de 100 équipes. Cette édition s'est inscrite à l'échelle métropolitaine puisque le départ a été donné depuis le Parc Mosaïc à Houplin-Ancoisnes, mettant ainsi en scène le travail mené par l'Espace Naturel Lille Métropole.

Malgré des conditions météo très difficiles, les raideurs ont encore apprécié une organisation rodée, qui doit aussi sa qualité à l'investissement grandissant de nos partenaires techniques : le parc d'Olhain ou le Centre Historique Minier de Lewarde, notamment.

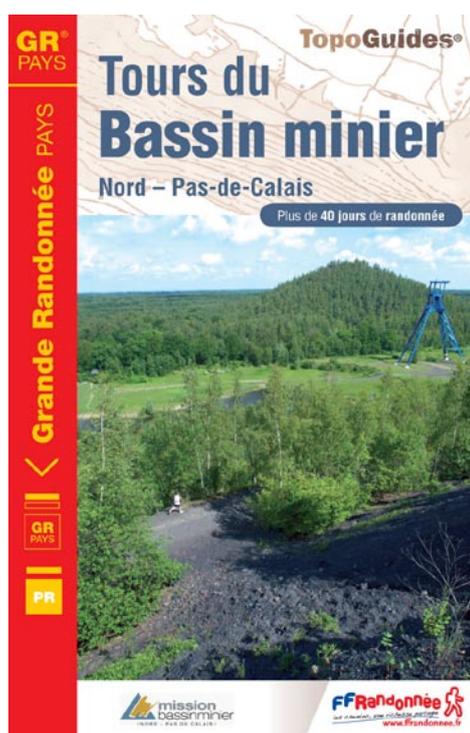
Soulignons par ailleurs que nous avons souvent utilisé le RBM pour tester des activités nouvelles.

Il est intéressant de constater qu'aujourd'hui deux de ces nouveautés vont sans doute voir le jour : un parcours aérien au dessus de l'eau à Rieulay (testé en 2007) et le Rolling Herbe au Parc d'Olhain qui a inscrit à son programme d'investissement 2011, l'acquisition de deux bulles (testées en 2010).



- ✓ **Publication du Topoguide de l'itinéraire de Grande Randonnée® de Pays « Tours du Bassin minier Nord – Pas-de-Calais »**

Afin de contribuer à des objectifs partagés sur le développement de la Trame Verte et bleue (valorisation des patrimoines, promotion des activités de pleine nature, renforcement de l'attractivité touristique), la Mission Bassin Minier a publié en juillet 2010 le Topoguide® « Tours du Bassin minier Nord – Pas-de-Calais », en partenariat avec les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais, les Comités de Randonnée Pédestre du Nord et du Pas-de-Calais, les structures intercommunales, le Parc Naturel Scarpe-Escout et la Fédération Française de Randonnée.





Présentant les 460 km d'itinéraires de Grande Randonnée® de Pays inscrit aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), des articles thématiques sur les richesses patrimoniales des territoires traversés ainsi que des sentiers de Petite Randonnée (PR), cette publication constitue un nouvel outil de promotion du bassin minier Nord – Pas de Calais.

✓ **Réalisation d'un état des lieux des emprises ferroviaires désaffectées propriété de Réseau Ferré de France**

A la demande de l'Association des Communes Minières Nord Pas-de-Calais, la Mission a réalisé, en partenariat avec Réseau Ferré de France, un état des lieux des emprises ferroviaires désaffectées visant à identifier les enjeux croisés liés à leur reconversion dans le cadre des démarches de mise en œuvre de la Trame verte et bleue, de valorisation du patrimoine minier ou encore de développement des réseaux de transports.

Objectif opérationnel N°3 : Poursuivre les démarches de diagnostic partagé sur les déplacements de personnes et de marchandises au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille

✓ **Construction d'un état des lieux du transport de marchandises et de l'activité logistique au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille**

En avril 2010, la Mission a engagé, en partenariat avec la DREAL Nord – Pas de Calais, Lille Métropole Communauté urbaine, DELTA 3, Ports de Lille et le pôle d'excellence Euralogistic, une étude ayant pour objectif de constituer un état des lieux partagé de l'activité logistique et du transport de marchandises à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille. Après une première phase consacrée au recueil et à l'analyse des données existantes (avril-novembre 2010), cette démarche est entrée en décembre 2010 dans une phase d'échanges avec le lancement d'un cycle de séminaires qui s'achèvera en avril 2011. L'objectif est d'apporter un socle de connaissance commun permettant de favoriser le dialogue entre les partenaires institutionnels et les acteurs privés. Ces éléments devront permettre d'identifier les enjeux communs d'une coopération visant à mieux articuler l'organisation du système de transport de marchandises et la démarche l'aménagement du territoire.



✓ **Réalisation d'une cartographie de l'offre de transports collectifs structurante à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille**

Afin de contribuer aux réflexions sur la mise en place d'une centrale de mobilité (en lien avec les projets du SMIRT), la Mission anime, depuis juillet 2010, un groupe de travail visant à réaliser, avec l'appui des Autorités Organisatrices de Transport compétentes françaises et

belges, une cartographie des transports collectifs métropolitains. Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Donner aux habitants de l'Aire Métropolitaine une information synthétique sur l'offre de transports collectifs du territoire en mettant en valeur les interconnexions entre les différents réseaux.
- Identifier les lignes structurantes et les principales polarités du système de transports collectifs métropolitains en s'appuyant sur une analyse des réseaux ferroviaires, urbains et interurbains, français et belges.
- Communiquer, au travers de la diffusion d'un document « grand public », sur la démarche de coopération métropolitaine lilloise.

Après validation de la maquette finale début 2011, le travail de diffusion pourra être engagé.

✓ **Poursuite de la sensibilisation des acteurs concernés par la promotion de la pratique du Vélo**

Suite à la parution du *Cahier technique « modes doux »*, la Mission a organisé, en 2010, des temps d'échanges techniques visant approfondir, avec l'ensemble des acteurs, trois thématiques identifiées comme leviers pour accompagner le développement de la pratique du vélo :

- « Faire connaître l'offre d'itinéraires existante et les services associés », thème de la première rencontre ;
- « Mettre en œuvre un traitement de l'espace public et des services dédiés aux cyclistes », thème de la visite organisée à Courtrai en partenariat avec l'association Mobiel ;
- « Renforcer le maillage du réseau, notamment pour les liaisons interurbaines », thème de la visite organisée à Charleroi en partenariat avec la Ville, le Service Public de Wallonie et l'Association Chemin du Rail ;

Les enseignements tirés de ces échanges seront synthétisés dans un document visant à alimenter les travaux des acteurs sur la mise en œuvre de leur politique cyclable.

Dans le cadre de cette démarche, la Mission a également constitué une base de données cartographique des aménagements cyclables existants permettant d'identifier l'offre disponible ainsi que les actions prioritaires à mener pour assurer les continuités du maillage. Ces éléments permettront de publier, courant 2011, une carte du réseau cyclable du bassin minier Nord – Pas de Calais qui, en lien avec les travaux réalisés sur la métropole lilloise et les projets de l'Eurométropole, pourra contribuer à la réalisation d'une cartographie à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille.

La Mission poursuit son assistance à la mise en œuvre du schéma régional des Véloroutes Voies Vertes en recherchant les synergies possibles entre les projets de circuits Trame verte et bleue et l'itinéraire de la Véloroute du bassin minier.



Objectif opérationnel N°4 : Co-animer les démarches techniques à l'échelle de l'« Aire Métropolitaine de Lille »

- ✓ **Les transports et la mobilité, à l'échelle de l'Aire Métropolitaine (pour le compte de l'association Aire métropolitaine de Lille)**

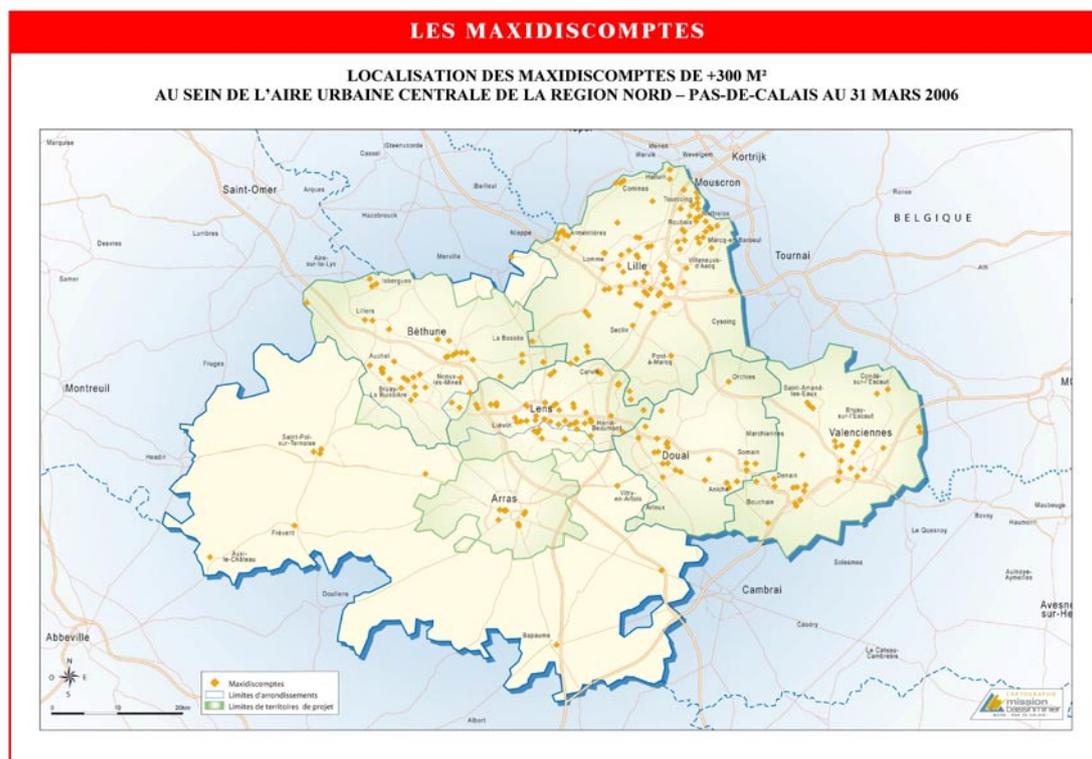
Animateur du groupe « Transports/Déplacements » de la démarche de coopération métropolitaine, la Mission a poursuivi le travail d'approfondissement engagé sur deux thématiques-clés : le « renforcement de l'attractivité des transports collectifs » et la « promotion des atouts logistiques métropolitains ». (cf. objectif opérationnel n°3)

- ✓ **L'urbanisme commercial à l'échelle de l'Aire Métropolitaine.**

En partenariat avec la CRCI et l'ADULM, la Mission poursuit l'animation d'un groupe de travail « urbanisme commercial », en charge de la réalisation d'un observatoire du commerce de +300 m² de surface de vente. Ce groupe de travail, qui réunit tout ou partie des intercommunalités, des SCOT et des CCI de l'Aire urbaine centrale (regroupant les 6 arrondissements d'Arras, Béthune, Douai, Lens, Lille et Valenciennes), s'est élargi depuis 2009 à l'Etat et aux Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais.

Suite à la diffusion du 1er volet de l'atlas, consacré à un état des lieux du commerce de +300 m² en mars 2006, la base de données géolocalisée a été réactualisée au 31 mars 2008. La rédaction du 2ème volet, consacré à l'analyse des dynamiques de développement de l'armature commerciale en termes de domaine d'activités et d'organisation territoriale, est en cours et aboutira à la publication du rapport final au cours du premier semestre 2011.

A l'occasion de la réactualisation de la base de données en 2011, sera abordée la question de l'élargissement de la démarche à l'ensemble de l'Aire Métropolitaine de Lille (versant français), et en particulier l'association des territoires du Cambrésis et de l'Avesnois à l'observatoire commercial.



✓ **La prise en compte des évolutions socio-démographiques, à l'échelle de l'Aire Métropolitaine (avec l'ADULM)**

La Mission Bassin Minier et l'Agence d'Urbanisme et de Développement de Lille Métropole ont proposé à leurs partenaires en charge de l'élaboration et du suivi des SCOT d'engager un travail d'exploitation des données du recensement 2006 à l'échelle du bassin minier et des agglomérations lilloise et arrageoise. Cette collaboration (qui s'inscrit dans la durée) a pour objectif de mutualiser les moyens des 7 structures, de favoriser le partage d'expériences entre elles, et de développer une vision transversale sur les problématiques d'observation à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille (hors agglomérations de Cambrai et Maubeuge, hors versant belge).

Cette démarche vise à constituer un atlas démographique commenté, sur la base des découpages des SCOT et le cas échéant des territoires internes aux SCOT. Une première série d'indicateurs sociodémographiques et économiques ont ainsi été étudiés et cartographiés, et ont fait l'objet d'une présentation en juin 2010 auprès des élus du bureau syndical du SCOT de l'Arrageois (Scot en cours d'élaboration) afin d'alimenter leurs réflexions. Par la suite, si l'ensemble de ces travaux déclinés par thématiques viendront alimenter le site internet de la Mission, d'autres présentations auront lieu auprès des services des agglomérations, de l'Etat, de la Région et des Départements du Nord et du Pas-de-Calais au cours de l'année 2011.

La Mission a travaillé plus spécifiquement sur les données du recensement de la population de 2006 relatives aux migrations résidentielles et alternantes (domicile-travail) en 2010 avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole, le Conseil Régional, l'Insee et les services de l'Etat. Ces travaux ont permis de mieux appréhender les dynamiques de mobilités sur le bassin minier et surtout dans ses relations avec les territoires voisins.

Cette démarche a abouti à la diffusion en novembre 2010 d'un document présentant les mobilités résidentielles à l'échelle du versant français de l'Aire Métropolitaine de Lille ; les migrations alternantes faisant l'objet d'une publication similaire au cours du premier semestre 2011.



✓ **La Trame verte et bleue à l'échelle de l'Aire Métropolitaine**

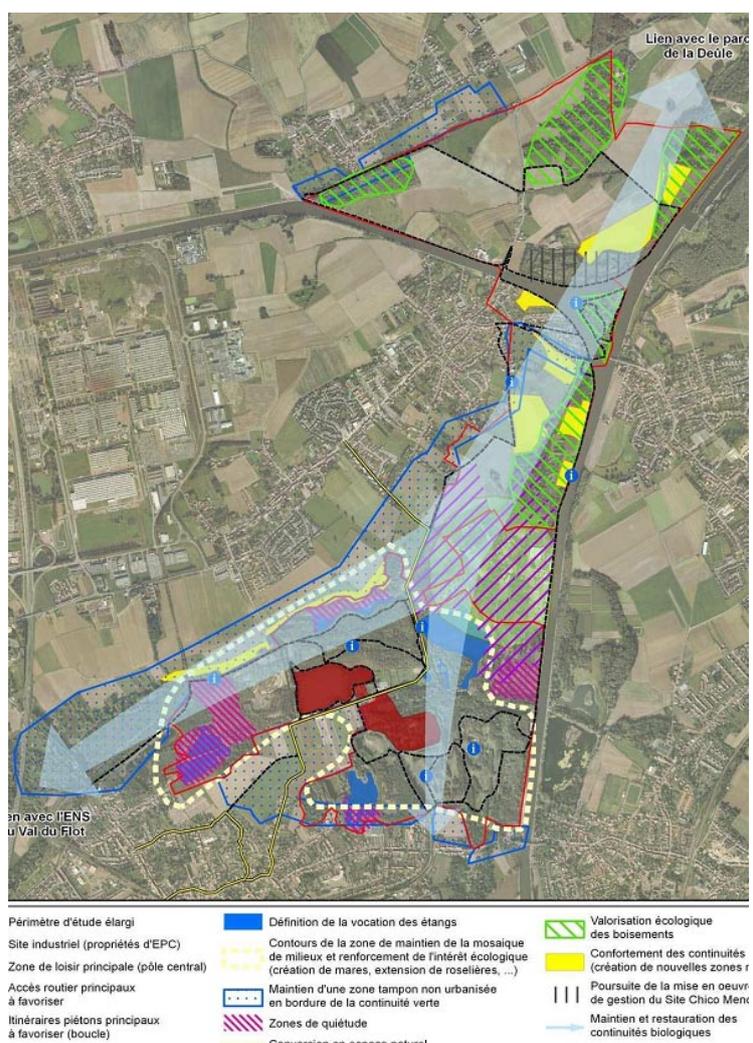
La Trame verte et bleue est l'un des grands enjeux de l'Aire Métropolitaine de Lille. En effet, le groupe de travail Trame verte et bleue dans le cadre de l'Aire Métropolitaine, avait identifié des espaces de coopération entre territoires, qui par définition se situaient à l'interface entre les grandes entités de l'Aire Métropolitaine. Afin de relancer le travail Trame verte et bleue à cette échelle, les partenaires technique de l'Aire Métropolitaine de Lille – la MBM, LMCU, ADULM, ENLM – ont, en 2010, investi deux espaces de coopération : le Cœur vert métropolitain et la Vallée de la Scarpe.

Le Cœur Vert Métropolitain : L'ENLM a été identifié comme tête de file pour travailler sur ce secteur et plus particulièrement sur le Parc de la Deûle version XXL, qui s'étend des portes de Lille à Vendin-le-Vieil. Dans ce cadre, la MBM a participé à l'extension de la connaissance des pressions urbaines sur le territoire et a apporté son expertise, notamment en rapport avec le travail engagé en 2007 sur la continuité verte située le long de la Deûle.

En effet, la MBM anime un groupe de travail portant sur la continuité verte située le long de la Deûle sur les communes de Wingles, Billy-Berclau et Bauvin. Ce groupe de travail a été créé suite à l'arrêt d'activité de l'entreprise Nitrochimie, qui occupe près de 80ha le long de cette continuité. Il regroupe l'ensemble des collectivités (communes, EPCI, Conseils Généraux et Régional), la DREAL, et la majorité des partenaires environnementalistes, des gestionnaires des espaces situés dans ce secteur, mais aussi des partenaires économiques et touristiques. Son objectif est de valoriser les espaces de nature situés dans ce secteur, et de favoriser la reconversion de la friche de Nitrochimie en intégrant les principes de la Trame verte et bleue.

Dans ce cadre, la MBM a missionné, en 2008, le bureau d'étude Biotope pour effectuer un diagnostic écologique et paysager du secteur d'étude. L'étude a été restituée à l'ensemble des partenaires en 2010, elle propose notamment un plan d'actions pour restaurer la biodiversité et améliorer le cadre de vie ; la mise en œuvre de ce plan d'actions a débuté cette année, et se poursuivra en 2011. Il est cependant à noter que le propriétaire du site (EPC) n'a pas autorisé le prestataire à réaliser l'étude sur ces terrains comme prévu initialement, la poursuite d'une réflexion partagée entre le propriétaire et les acteurs locaux sur le devenir du site de Nitrochimie semble donc en suspens. De plus, la réflexion doit être étendue à la valorisation des espaces de loisirs et des itinéraires modes doux.

Ci-après une synthèse cartographique de la stratégie générale d'ouverture au public du secteur étudié et de la valorisation des espaces naturels.



Parallèlement, les communes de Bénifontaine et Loos-en-Gohelle ont sollicité la MBM courant 2010, pour étendre les réflexions Trame verte et bleue à leur secteur. Aussi la MBM a entamé un travail d'identification des enjeux agricoles, écologiques et récréatifs de la ceinture agricole située entre les communes de Wingles et Loos-en-Gohelle, sur le territoire de la CALL. La MBM a donc dans un premier temps rencontré les communes concernées, la CALL, et la chambre d'agriculture afin de connaître la motivation de chaque structure et d'identifier les premières pistes de valorisation de ces espaces. L'objectif de valoriser cette ceinture agricole ayant reçu un bon accueil, la MBM pourrait poursuivre cette démarche en 2011 en y intégrant le Plan forêt régional.

La vallée de la Scarpe : Dans un premier temps, la MBM a été identifiée comme animatrice de cet espace de coopération. Avec les partenaires associés à ce groupe, nous avons constaté la présence d'une ingénierie active : le PNR SE, les EPCI (CAD, CAPH, CCCO), le Département, le syndicat mixte en charge du SCOT du Grand Douaisis, l'ADULM ... Néanmoins, nous avons mis en évidence qu'un travail pourrait être engagé dans le cadre de l'AML pour ajouter un liant entre toutes les actions entreprises, notamment en participant à l'identification d'itinéraires reliant la métropole lilloise et le bassin minier par la Pévèle. Mais aussi, en apportant une contribution au plan forêt de la Région entre la Forêt de Saint-Amand et le Bois de Phalempin. Ces pistes seront exploitées dès 2011.

Objectif opérationnel N°4 (4.b) : Participer activement à la démarche de cohérence (DTA-DD) mise en place par l'Etat sur l'Aire Métropolitaine.

La Mission participe à l'ensemble des groupes de travail et comités techniques de la démarche initiée par l'Etat.

Elle contribue également, par ses études, à l'avancée des réflexions :

- Les études « Transports » : Celles-ci portent à la fois sur les marchandises et sur les voyageurs. Elles ont fait l'objet de développement dans l'objectif opérationnel 3. Il faut rappeler en particulier que l'Etat participe au financement de l'étude sur le transport de marchandises. Ces études inscrites au programme de l'association Aire Métropolitaine répondent à la volonté affirmée par le Préfet de Région et le Président de l'AML de co-produire cette démarche.
- Les études « Trame verte et bleue » menées aux différentes échelles (SCOT de l'Artois, bassin minier et Aire Métropolitaine) s'inscrivent également dans cette volonté de co-production, d'autant plus stratégique qu'elles rejoignent aussi les objectifs des Grenelles 1 et 2.
- Les démarches d'observation menées en partenariat avec l'INSEE et l'ADULM contribuent à une meilleure connaissance des évolutions migratoires sur l'ensemble de l'Aire Métropolitaine, seule échelle pertinente pour appréhender les phénomènes et aussi en comprendre les causes.

Objectif opérationnel N°5 : Conforter et élargir les réflexions d'ensemble concernant les processus démographiques et sociaux spécifiques au bassin minier

La Mission a poursuivi son intervention sur ce thème dans l'optique de mieux connaître les liens entre le développement économique, le développement territorial et le développement social, à un moment où ces processus se distendent. Ce thème d'intervention est à la fois large et

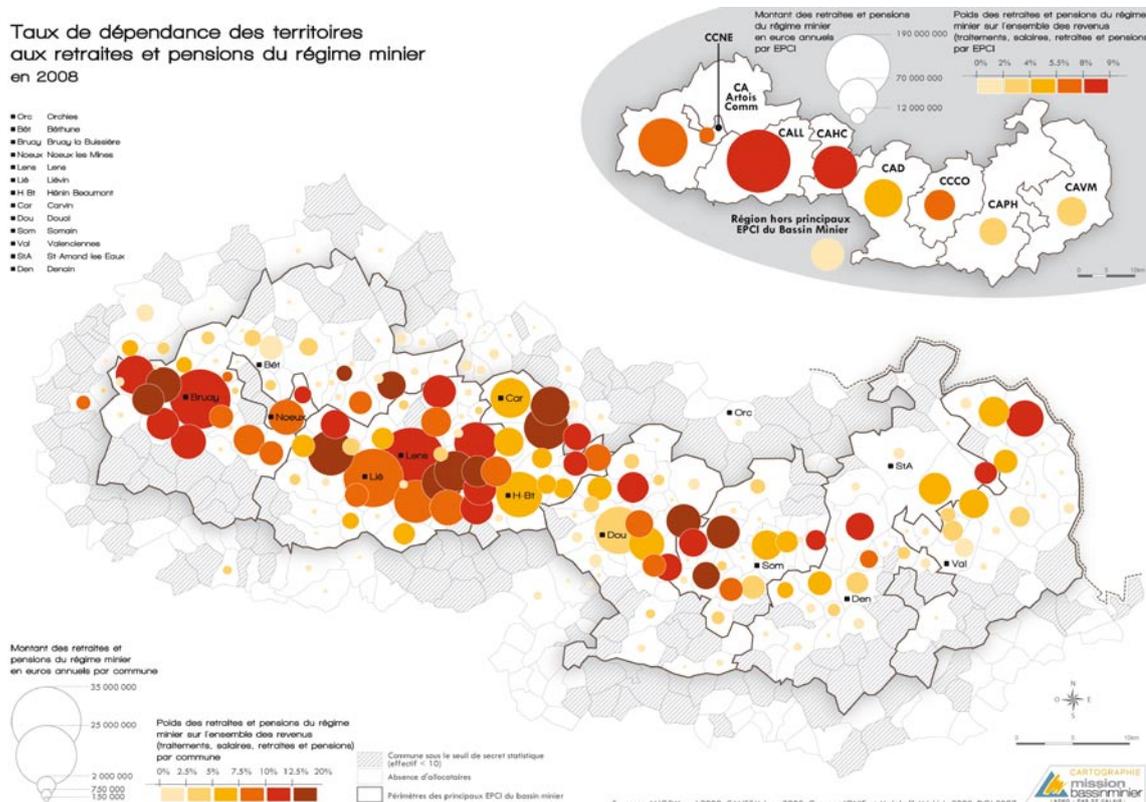
prospectif. Il vise essentiellement à développer « les réseaux, les coopérations, les partenariats entre les acteurs multiples » (cf. SRADT), en particulier entre sphères privées et publiques. L'action vise en priorité à mieux associer le développement économique et le développement territorial, en créant ou en développant les partenariats qui permettront de définir des stratégies mieux ciblées, à l'échelle des territoires, pour renforcer leur attractivité (économique et résidentielle), pour mieux insérer les populations dans les processus de développement, pour mieux faire entrer ce territoire dans la société de la connaissance, pour mieux articuler recherche et développement.

La démarche a été engagée sous la forme d'observations thématiques menées dans le cadre d'un large partenariat :

- La déclinaison de l'étude *Pauvreté et territoires en Nord – Pas-de-Calais* engagée avec l'INSEE s'est poursuivie à l'échelle du bassin minier. Les résultats de cette démarche, fondée sur une analyse des allocataires de minima sociaux (RMI – API – AAH) des CAF d'Arras, Douai et Valenciennes, ont été présentés aux collectivités territoriales et services de l'Etat au cours de l'année 2009. Le périmètre d'investigation a par la suite été élargi aux territoires couverts par les CAF de Lille, de Roubaix-Tourcoing et d'Armentières faisant partie de l'Aire Métropolitaine de Lille. Un document synthétique prenant la forme d'un atlas commenté sera diffusé pour début 2011 sur le site internet de la Mission Bassin Minier.
- En partenariat avec l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs, la Mission Bassin Minier a engagé une étude sur l'impact économique de la présence des ayants droit des mines dans la région Nord – Pas-de-Calais, et plus particulièrement dans le bassin minier. Les résultats de cette démarche ont été présentés aux services des agglomérations, de l'Etat, de la Région et des Départements du Nord et du Pas-de-Calais en 2009. Cette étude sera diffusée pour la fin d'année 2010.

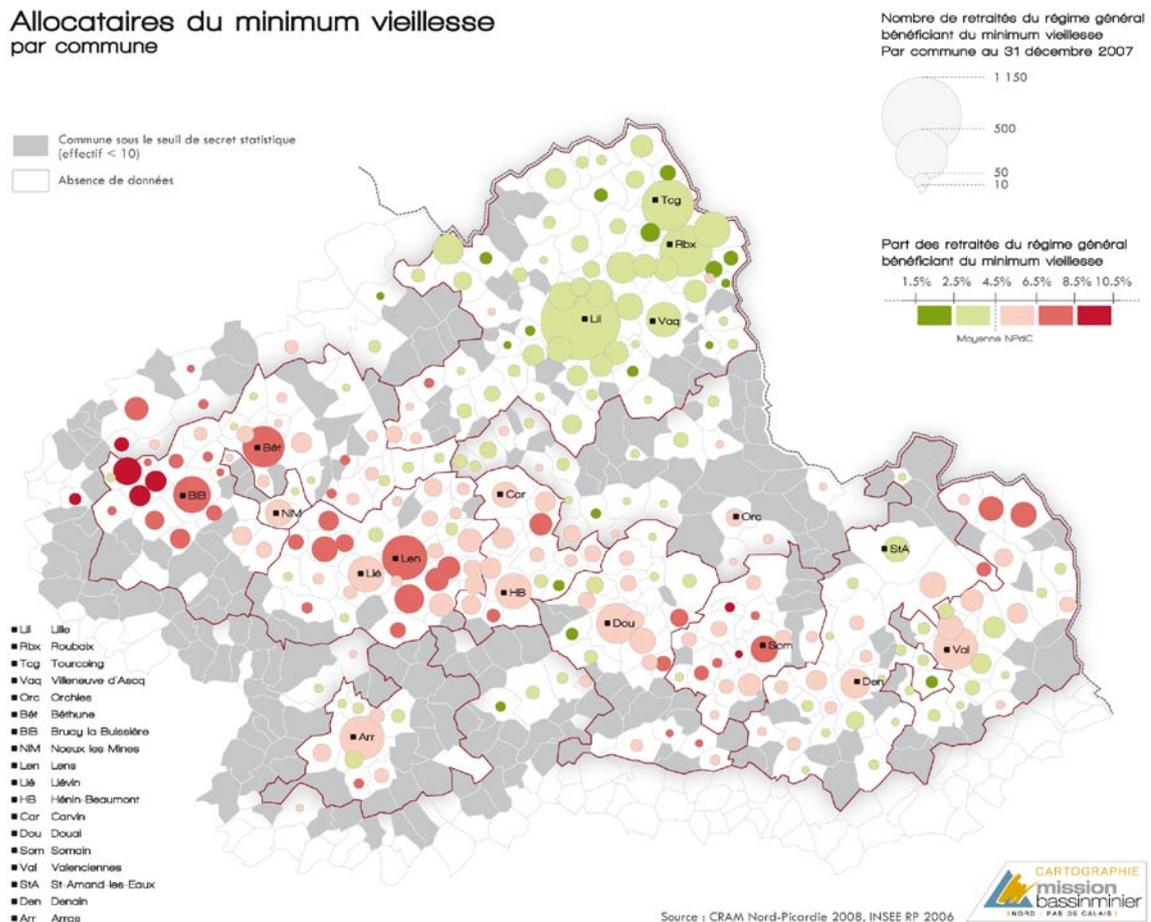
Taux de dépendance des territoires aux retraites et pensions du régime minier en 2008

- Crc Orchies
- Bér Béthune
- Bruay Bruay la Buissière
- Noueux Noueux les Mines
- Lens Lens
- Lil Lille
- H Bt Hérin Beaumont
- Car Carvin
- Dou Douai
- Som Somain
- Val Valenciennes
- SA St Amand les Eaux
- Den Denain



- Dans le cadre de ses réflexions sur le vieillissement de la population, la Mission Bassin Minier a mis en place un partenariat de travail avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord – Picardie afin d'appréhender les situations de pauvreté parmi la population des retraités du régime général. Cette démarche s'inscrit dans la complémentarité des travaux menés non seulement avec les CAF d'Arras, Douai et Valenciennes sur la pauvreté mais également avec l'ANGDM pour ce qui concerne le poids économique des retraités. Les résultats de cette démarche ont été présentés aux services des agglomérations, de l'Etat, de la Région et des Départements du Nord et du Pas-de-Calais en 2009 ; le rapport final ayant fait l'objet d'une diffusion en juin 2010.

Allocataires du minimum vieillesse par commune



- L'ensemble de ces partenariats permettent à la Mission Bassin Minier d'étendre son champ d'investigation dans le domaine de l'observation à l'ensemble des dynamiques sociales en cours dans le bassin minier. A ce titre, une collaboration plus ponctuelle a pu être nouée avec la DIRECCTE afin de réaliser un numéro de « Regards sur... », publication du pôle « Observation – Prospective » de la Mission.

Objectif opérationnel N°6 : Poursuivre les démarches liées à la connaissance et à la prévention des risques liés aux séquelles minières

✓ Poursuivre et valoriser l'étude « hydraulique »

Les exploitants miniers ont implanté des stations de relevage des eaux (SRE) afin de pallier aux désordres hydrauliques de surface, de rétablir l'écoulement des eaux de ruissellement et de nappes superficielles hors des cuvettes et donc de protéger celles-ci contre les inondations et d'y permettre le maintien, voire le développement de l'urbanisation.

L'Instance Régionale de Concertation a confié à la MBM en 2007 la réalisation d'une étude hydraulique de surface détaillée de ces zones, les scénarii et méthodologie de l'étude s'appuie sur l'étude expérimentale menée par la commune d'Auby sur son territoire. Avec les partenaires (DREAL, Agence de Eau Artois Picardie, ACM, DDTM Nord et Pas-de-Calais), la MBM a donc lancé l'étude en 2008.

L'enjeu de cette étude est de détailler, par modélisation hydraulique préalable permettant la mise en œuvre de simulation, la connaissance de l'aléa « inondabilité » selon un scénario prédéfini :

- Panne de 8h de toutes les pompes d'une SRE
- Pluie centennale
- Niveau haut de nappe superficielle

Aussi, les enjeux étant importants en termes réglementaire, urbanisation, hydraulique, la MBM effectue un travail de concertation et de sensibilisation auprès des collectivités touchées par ces thématiques.

Le territoire est divisé en 6 secteurs. Courant 2010, l'étude a avancé sur les regroupements de bassin versant 1 et 2. Les résultats du 1^{er} regroupement de bassins versants (secteur CAD et partie de la CCCO) ont été présentés début décembre aux élus de ce territoire ; à l'issue de cette présentation toutes les cartes n'ont pu être validées par le comité de pilotage, aussi des rencontres individuelles avec les communes seront organisées pour modification et validation finale. Les résultats de l'étude sur le 2^{ème} Regroupement de bassins versants (regroupant la CAD et une partie de la CAHC) ont été communiqués au comité technique fin 2010, la restitution aux élus sera organisée début 2010 ; après consultation de chaque commune.

Enfin nous avons lancé l'étude sur le RBV3 début 2010.

Cette étude soulève plusieurs questions ;

- la question la plus importante étant la responsabilité de chacun dans la traduction de cette étude dans les documents d'urbanisme et la position de l'Etat vis-à-vis de cette étude.

La responsabilité juridique des collectivités reste à définir : aussi une étude juridique a été demandée ; elle devrait être portée par l'ACM.

- La deuxième question porte sur les études de risques : qui porte ces études, et/ou accompagne les communes ? et avec quels financements ?

Lors de la restitution de l'étude, un document de synthèse a été remis aux participants.

Devant le retard que connaît l'étude, un nouveau planning a été défini avec le prestataire Egis Eau (anciennement Guigues Environnement)

RBV	Lancement de l'étude	Présentation des cartes topographiques	Calage des modèles hydrauliques	Présentation des cartes d'aléas	Restitution aux élus
1					
2					1 ^{er} trimestre 2011
3		2010	1 ^{er} trimestre 2011	1 ^{er} trimestre 2011	2 ^{ème} trimestre 2011
4	1 ^{er} trimestre 2011	2 ^{ème} trimestre 2011	2 ^{ème} trimestre 2011	3 ^{ème} trimestre 2011	4 ^{ème} trimestre 2011
5 et 6	3 ^{ème} trimestre 2011	3 ^{ème} trimestre 2011	4 ^{ème} trimestre 2011	1 ^{er} trimestre 2012	2 ^{ème} trimestre 2012

Objectif stratégique N°2 : Appuyer techniquement les partenaires de la Mission Bassin Minier dans la mise en œuvre de leurs politiques et de leurs projets d'aménagement et de développement sur le territoire du bassin minier

Objectif opérationnel N° 1 : Appui technique à l'Etat, à la Région et aux Départements en jouant un rôle de médiateur et facilitateur dans la mise en œuvre de leurs dispositifs territoriaux, notamment le FEDER, le GIRZOM, le Fonds Régional Bassin Minier, le CPER....

La Mission participe, pour le compte des financeurs, à la préparation et au suivi des programmations GIRZOM de la période 2007-2012.

La Mission poursuit l'accompagnement des collectivités locales dans la mise en œuvre de leur projet de renouvellement urbain (Pecquencourt, Annay-sous-Lens...).

Objectif opérationnel N°2 : jouer un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des schémas régionaux et des démarches régionales à l'échelle du bassin minier et de l'arc sud.

Cette démarche a été poursuivie en 2010.

Objectif opérationnel N° 3 : Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur les thèmes de l'urbanisme (en particulier les cités du Louvre) et du développement économique.

Euralens désigne tout à la fois le territoire qui accueille le Louvre-Lens en 2012, le projet collectif que se donnent les acteurs de ce territoire pour optimiser les impacts de l'arrivée du plus grand musée du monde et l'instrument politique et technique de sa gouvernance.

La réalisation du Louvre-Lens constitue l'un des projets les plus structurants pour le bassin minier. C'est pourquoi la Mission Bassin Minier a poursuivi et intensifié en 2010 son investissement technique et humain dans Euralens. La Mission s'est impliquée dès le départ dans la constitution du dossier de candidature de Lens à l'accueil du Louvre et a porté la première étude d'insertion urbaine réalisée par N. Michelin ainsi que la première mission confiée à Jean-Louis Subileau sur ce projet. La Mission se veut également garante de l'articulation entre Euralens et les autres projets structurants pour le bassin minier, telles que la démarche d'inscription au Patrimoine de l'Humanité ou la Trame verte et bleue.

La Mission Bassin Minier figure ainsi parmi les membres fondateurs de l'association Euralens créée en janvier 2009.

En 2010, la Mission a d'abord continué son travail d'accompagnement du volet urbain d'Euralens, afin d'assurer la mise en œuvre d'une programmation urbaine cohérente et ambitieuse.

La Mission est ainsi associée au comité technique de suivi du groupement de commande constitué entre les villes de Lens, Liévin, Loos-en-Gohelle et la Communauté de Lens-Liévin.

Dans ce cadre, elle apporte essentiellement son expertise du territoire dans les échanges avec les maîtres d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Elle a en amont, participé à la rédaction des documents de consultation pour l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre et à l'analyse des candidatures puis des offres.



Le Louvre-Lens, son parc, son environnement // Photomontage // Image SANAA @ SANAA / Imrey Culbert / Catherine Mosbach

Plus particulièrement, elle s'investit sur le sujet des éco-cités du Louvre. A partir des monographies dont elle a été maître d'ouvrage, son intervention vise en particulier à favoriser l'adéquation entre l'intervention des collectivités et bailleurs concernés et l'ambition qualitative portée par Euralens et induite par la possible inscription au Patrimoine mondial. Son rôle consiste alors à la fois en un effort de pédagogie sur les qualités urbaines, architecturales et paysagères des cités et en un travail de médiation visant à expliciter les enjeux, en ouvrant les perspectives de l'intervention sur l'habitat minier. Il ne s'agit nullement d'opposer conservation et démolition, mais de proposer une démarche itérative visant à aborder tous les enjeux : habitabilité, confort, performance environnementale, qualité architecturale, économie du projet, intégration urbaine et paysagère, participation des habitants...

Sur le volet économique d'Euralens, la Mission a d'abord accueilli à compter d'avril 2010 en son sein le poste de chargé de mission « Euralens / Développement économique » bénéficiant d'un financement dédié et à parts égales du Conseil Régional et de l'Etat.

La Mission est en outre membre du comité de pilotage du groupe de travail « Euralens / Développement économique », installé en janvier 2010 et dont le pilotage a été confié par Euralens au sous-préfet de l'arrondissement de Lens. Elle assure également une mission de secrétariat, d'appui technique et de mise en cohérence des réflexions de ce groupe de travail et de l'ensemble de ses déclinaisons thématiques : Tourisme, Communication, Attractivité - entreprises, Evaluation, Emploi / formation / RH, Numérique culturel, Métiers d'Art, Economie du sport et du bien-être.

Dans ce cadre, la Mission a participé directement à l'élaboration de la stratégie de développement économique adoptée par Euralens lors de son assemblée générale du 1^{er} juillet 2010.

Cartographie des secteurs industriels privilégiés // image Mission Bassin Minier @ Mission Bassin Minier



Au total, ce sont près de cent propositions d'actions concrètes, issues des groupes thématiques, qui ont fait l'objet d'un travail de structuration en « Sept propositions pour un développement économique durable autour du Louvre-Lens » :

1. Faire connaître l'ambition du territoire en s'appuyant sur son identité et l'image mondiale du Louvre ;
2. Profiter du Louvre-Lens pour mener une véritable politique d'attractivité du territoire et dynamiser les entreprises présentes ;
3. Optimiser l'impact touristique du Louvre-Lens, enjeu et levier d'attractivité ;
4. Développer les atouts du territoire dans cinq domaines d'excellence : «Euralogistic», «Eco-matériaux et performance énergétique», «Economie du sport et du bien-être», «Métiers d'art» et «Numérique culturel» ;
5. Penser et réaliser les investissements nécessaires à l'épanouissement de la population et des activités économiques et touristiques, en veillant à la cohérence d'ensemble ;
6. Placer les hommes et les femmes du territoire en situation de saisir les nouvelles opportunités d'emploi ,
7. Mettre en œuvre une gouvernance adaptée aux objectifs poursuivis.

En outre, la Mission participe directement au groupe thématique « tourisme » et au sous-groupe dédié aux enjeux touristiques liés à l'inscription au Patrimoine mondial.

Elle assume également le pilotage du groupe « évaluation ». Ce groupe est chargé de proposer un dispositif d'évaluation et de pilotage de la stratégie économique qui sera mise en œuvre par l'association en accompagnement de l'implantation du Louvre à Lens. La proposition de dispositif porte à la fois sur l'organisation opérationnelle (maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre – cercle de partenaires – conseil scientifique), les objectifs assignés à la démarche, les

indicateurs pertinents à suivre (comprenant une fiche descriptive par indicateur) ainsi qu'une préfiguration des besoins financiers et en ingénierie nécessaires pour le fonctionnement de ce dispositif. Pour mener à bien ce travail, plus d'une trentaine de partenaires, fournisseurs de données et experts ont été rencontrés. Il est nécessaire de rappeler que, selon la Mission d'Expertise Economique et Financière (*Rapport sur l'évaluation des impacts du Louvre-Lens de juillet 2009*), peu de modèles théoriques d'outils d'évaluation existent à ce jour au plan mondial, alors même que la demande en matière d'évaluation d'impacts de grands équipements culturels est croissante. Positionner le Louvre-Lens comme un laboratoire ou site expérimental dans ce domaine était susceptible de donner au projet un rayonnement international, lui-même vecteur de développement économique. Fort de ce constat, le groupe de travail s'est attaché à répondre à un double enjeu ; bâtir un dispositif d'évaluation et de pilotage innovant et ambitieux dans une logique opérationnelle dès 2011.

Enfin, la Mission a participé étroitement à la rédaction du dossier *Euralens, la ville de demain expérimentée à l'échelle d'un pôle métropolitain de plus de 575.000 habitants* remis en septembre 2010 à René Ricol, Commissaire général à l'investissement, chargé de la mise en œuvre du Programme national d'investissements d'avenir. Plus connu sous le vocable de « Grand Emprunt », ce programme de l'Etat vise à investir 35 Mds€ dans de grandes priorités définies au plan national.

Le dossier Euralens, fruit d'un travail conjoint des équipes en charge du volet urbanisme et du volet économique, s'attache à mettre en évidence la cohérence de la stratégie Euralens avec les objectifs du Grand Emprunt puisqu'elle vise à favoriser la construction d'une métropole de plus d'un demi-million d'habitants (soit la 12ème au plan national) selon quatre axes :

- Une métropolisation par un urbanisme durable, visant clairement la densification de la ville, employant la nature comme armature urbaine et expérimentant une renaissance urbaine exemplaire, avec la rénovation thermique des cités minières (éco-cités), le développement de nouveaux modes de transports plus durables (tramway, circulations douces, ...), le déploiement d'une infrastructure numérique haut débit, l'adoption de principes architecturaux innovants sur le plan environnemental ;
- Une métropolisation par le développement économique combinant l'émergence d'une économie touristique autour du Louvre-Lens et surtout le développement de cinq clusters, choisis notamment en fonction de leur potentiel propre et des avantages comparatifs du territoire Euralens ;
- Une métropolisation passant par la culture, l'excellence, la solidarité et la mobilisation de tous, habitants, entreprises et acteurs publics ;
- Une métropolisation maîtrisée grâce à la mise en place d'une gouvernance et d'outils de pilotage opérationnels et adaptés au contexte (association Euralens, Cercle de qualité, groupe de travail développement économique, dispositif d'évaluation innovant).

Objectif opérationnel N° 4 : Appuyer techniquement, qualifier et accompagner les grands projets structurants d'aménagement et de développement du bassin minier

Le 9-9bis à Oignies : L'année 2010 aura permis de finaliser le projet de fonctionnement du site, dans le cadre d'un comité technique dont la Mission assurait le pilotage. C'est une étape essentielle dans la perspective de l'ouverture du Métaphone en 2012. Le projet du 9-9 bis est un projet complexe qui fait appel à de multiples partenaires, des financements croisés et des champs d'activités très variés. La complémentarité entre l'agglomération et la Mission est effective, la mission concentrant ses interventions sur les sujets liés au rayonnement, à la mise en réseau du site et à ses aspects innovants. Elle s'investit particulièrement par exemple dans l'élaboration du programme scientifique et culturel du parcours patrimonial.

Elle joue aussi un rôle de médiation avec la DRAC et le SDAP, dans un exercice sensible de cohabitation entre architecture contemporaine et patrimoine classé, sujet souvent très subjectif.



Le Parc des Iles à Drocourt : dans un contexte qui reste difficile du fait des aléas du chantier (découverte d'une galerie non répertoriée sur les plans de CdF, conflit sur la responsabilité et sur la prise en charges des surcoûts) et d'une présence importante des gens du voyages, le Parc des Iles s'inscrit progressivement dans les pratiques (Printemps de l'agglomération, Raid Bassin Minier et Raid de l'agglomération...). La Mission a été mobilisée, à la demande de l'agglomération, sur la définition des orientations d'aménagement du terrils 101 dont l'exploitation s'est arrêtée cette année. Elle a ainsi produit un pré-programme, sur la base de ses contacts avec les différentes fédérations de sports de nature, afin de proposer un concept cohérent d'aménagement et de développement du terril. Parallèlement, dans le cadre du FRAMEE, elle conduit une étude de programmation d'une salle d'escalade pour le compte de la commune de Rouvroy. Cette étude aborde aussi la question de la localisation de la salle et de sa participation à l'attractivité et au rayonnement du Parc.

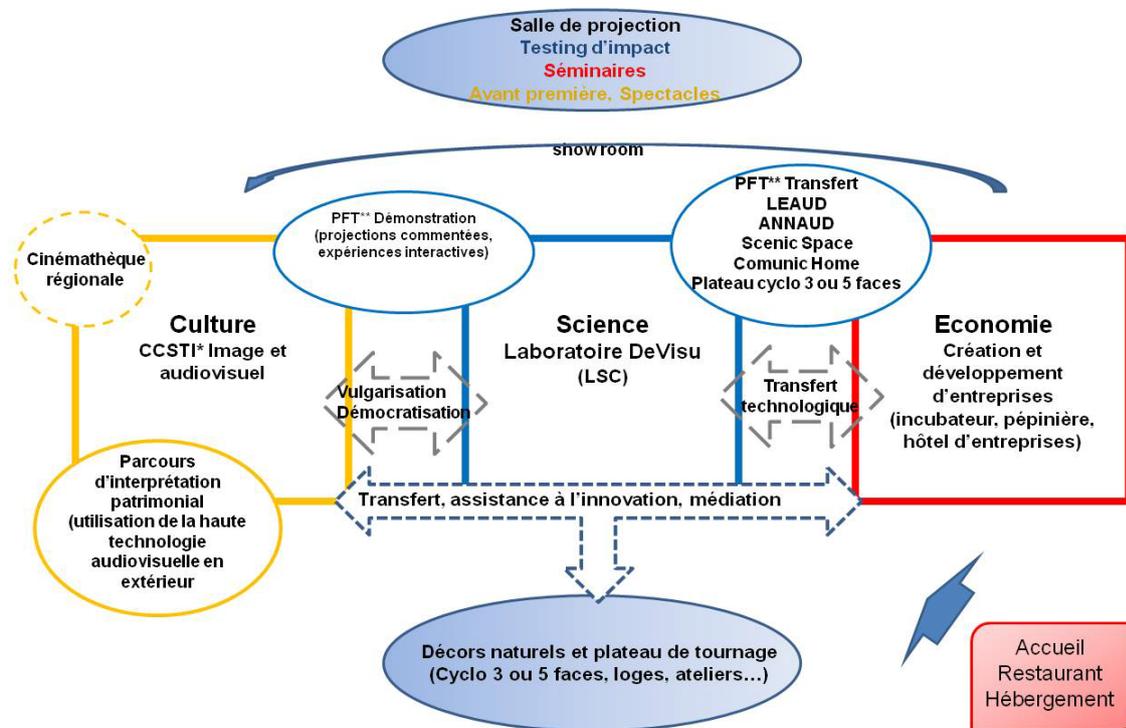
Le projet de la MEED issu du programme établi sous maîtrise d'ouvrage de la Mission, premier ERP passif. (Conception Tectonique/Ilex)



Le site d'Arenberg à Wallers : La Mission a poursuivi son accompagnement du marché de définition, dont le contenu a évolué suite à une décision de la Cour européenne, qui interdit la production d'un projet architectural par l'équipe qui a réalisé le programme... Par conséquent, il a fallu redéfinir les missions des prestataires. La MBM ayant rédigé le cahier des charges de la consultation initiale, elle a été largement mobilisée pour la ré-écriture des objectifs assignés aux équipes. Au passage, une s'est retirée du marché, et la coordination des deux équipes restantes a nécessité un patient travail de médiation et de tuilage des contributions. Il a aussi fallu encourager la production de l'université afin d'alimenter le travail de programmation et participer à certains débats au sein du Pôle Images régional ; ceci afin d'affirmer la place prééminente du site de Wallers dans la géographie de la recherche liée à l'image à l'échelle régionale. Au cours de l'été, à la suite d'échanges avec le SGAR, il a été décidé de déposer un dossier au titre d'Equipex, appel à projets dans le cadre du Grand Emprunt. Enfin, à la suite de la clôture du marché de définition, la Mission a rédigé le document de synthèse facilitant le travail de diffusion du programme.

Illustration : schéma fonctionnel du site (Conception Mission Bassin Minier)

La Fabrique à Image d'Arenberg : Science, Economie et Culture en synergie



* Centre de culture scientifique, technique et industrielle labélisé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : « Sciences-Culture et Innovation »
 ** Plateforme Technologique

Objectif opérationnel n° 5 : Promouvoir, en lien avec les collectivités locales et intercommunales, ainsi qu'avec les principaux acteurs de la construction de logements, des opérations exemplaires en matière d'urbanisme durable

Dans le cadre de la convention FRAMEE, la Mission a accompagné plusieurs maîtres d'ouvrage, publics ou privés, afin de continuer de faire émerger des constructions exemplaires ou des quartiers éco-responsables.

Soulignons par exemple, la médiathèque de Méricourt ou le Foyer d'Accueil Médicalisé de Fenain porté par l'association des Papillons Blancs, deux opérations retenues et subventionnées dans le cadre de l'appel à projets ADEME/Région. D'autres dossiers sont en cours de dépôt ou d'instruction (Indelec, entreprise privée qui s'installe sur la zone du Raquet, une MAS à Dechy construite par les Papillons Blancs). La mission accompagne aussi la CAHC pour l'optimisation des systèmes de chauffage sur le site du 9-9 bis.

Illustration : Médiathèque de Méricourt (conception De Alzua/Atelier 9.81)

Objectif opérationnel n° 6 : Apporter une assistance technique aux agglomérations et syndicats mixtes des transports pour les grandes opérations liées à l'amélioration des réseaux de transports en commun ou de pôles d'échanges intermodaux

✓ Organisation d'un échange sur l'articulation des systèmes de transport du Douaisis et du Lensois

En lien avec les réflexions sur la desserte du Louvre-Lens et dans la continuité des travaux sur l'optimisation du système de transport de l'Arc Sud, une rencontre a été organisée par la Mission, en janvier 2010, entre le Syndicat mixte des Transports du Douaisis, le Syndicat mixte des Transport Artois-Gohelle et le Conseil Régional. Compte tenu de l'échelle des enjeux liés à l'organisation de cette interface, en particulier des interactions avec le projet de RER bassin minier – métropole lilloise, il a été proposé de poursuivre cette réflexion dans le cadre du groupe de travail « Transports/Déplacements » de l'Aire Métropolitaine de Lille.

✓ Suivi des travaux s'inscrivant dans la réflexion sur l'organisation du système de transport de l'Arc Sud

La Mission a participé aux travaux sur l'aménagement du pôle d'échanges de Leforest et à la révision du Plan de Déplacements Urbains de Syndicat mixtes des Transports Artois-Gohelle. Afin d'assurer l'interface avec les réflexions menées à l'échelle de l'Arc Sud, la Mission a par ailleurs été étroitement associée aux travaux de révision du Plan de Déplacements Urbains de Lille Métropole.

Objectif opérationnel n° 7 : Accompagner les initiatives locales dans des démarches d'études pilotes de veilles et d'observation

Dans le cadre de ses analyses sur l'évolution du peuplement des cités minières, la Mission Bassin Minier a engagé une réflexion sur l'impact du programme de rénovation de Maisons & Cités Soginorpa et, plus largement, de la mise en œuvre de son Programme Stratégique de Patrimoine sur les marchés locaux de l'habitat. En effet, avec un parc de plusieurs milliers de logements à loyer modeste, rénovés pour l'essentiel sur crédits PALULOS entre 1980 et 1987, Maisons & Cités Soginorpa est l'un des acteurs majeurs dans le bassin minier en ce qui concerne le logement (très) social. Or, les perspectives de mise au confort du parc minier, ainsi que les prévisions de cessions ou démolitions de logements anciens, impacteront de manière très sensible les politiques du logement, et en particulier celles en faveur des ménages les plus modestes. Une réduction du nombre de logements locatifs très sociaux pourrait ainsi être observée sur les territoires du bassin minier. Pour répondre à cette problématique, la Mission, avec l'appui du bailleur et des services de l'Etat et des Conseils Généraux, a proposé aux agglomérations de mesurer l'impact du PSP de Maisons & Cités Soginorpa sur l'offre en logement (très) sociaux de leur secteur et d'en évaluer les besoins pour remplacer le parc minier le cas échéant. Cette démarche, engagée en 2010, se poursuivra courant 2011 à l'échelle de chaque EPCI et associera les principaux acteurs dans le domaine du logement très social, en particulier les bailleurs sociaux.